

Château de Montréal et ses abords

● Site inscrit

Commune(s)

Issac

Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque et historique

Type(s) de site

C | Châteaux, parcs et jardins, domaines, allées d'arbres, squares

Date(s) de protection

30 janvier 1979 (arrêté ministériel)

Superficie(s)

103 ha

Référence(s) SIG

SIN0000080



Motivation initiale de la protection



La protection devait renforcer la protection qui existait au titre des abords du fait de l'Inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques du château ; elle devait également étendre ce périmètre pour servir d'amorce à une protection d'un site généralisé de la vallée de la Crempse.

L'objectif précis était de préserver « un heureux paysage encore intact » des menaces de dégradation par des résidences secondaires.

Etat actuel du site



Urbanisation faisant face au château - 2007

Environnement du site :

Le site concerne 120 ha en rive gauche de la vallée de la Crempse, non loin de Mussidan. Le périmètre s'arrête long de la RD38 qui longe la vallée. Donc l'environnement du site est constitué du versant opposé, exposé plein sud et des prolongements tant à l'est qu'à l'ouest du paysage de la vallée. C'est un paysage très harmonieux, doux, vallonné, alternant des séquences boisées et de belles prairies pacagées, ponctué assez régulièrement par des ensembles bâtis traditionnels, implantés à mi-pente.

Description du site :

Le château est au centre du site. Il est construit sur un relief étroit, bordé à l'ouest par un vallon, élément défensif naturel. La topographie du site d'implantation a été renforcée et soulignée par un ensemble de fortifications. Depuis la route de la vallée, mais également depuis la route d'accès qui gravit progressivement le versant, cette position stratégique de proue est très perceptible. La plate-forme est entièrement défendue par des murs imposants et des fossés, son accès est protégé par une porterie. A l'intérieur de cette enceinte, se trouvent différents bâtiments dont le château

modernisé à plusieurs reprises, la chapelle et des bâtiments utilitaires. Dans l'enceinte, des jardins ont été aménagés, des parterres de broderies en lien avec le paysage et des espaces plus intimes entourés de murs. Les parties privatives correspondent au fossé et au sommet des fortifications, côté est, avec des arbres isolés comme de vieux marronniers et une vieille charmille qui semble coiffer le haut du rempart. A l'extérieur de l'enceinte, au sud, se trouve le potager et jardin bouquetier, il est enclos de murs et accessible par un portail entre deux piliers en pierre de taille. Un tennis a été implanté en recul sur un replat, son impact est limité. Le site comprend deux hameaux, à mi-pente, le Terme, à l'est avec un bâtiment rural massif qui marque la courbe de la voie, et à l'ouest, un peu plus bas, le moulin de Lousteau. Cet ensemble est moins qualitatif mais ne dépare pas dans l'ensemble. Globalement le château marque la limite des boisements qui sont au sud, alors qu'au nord, les versants sont ouverts. Il faut noter un bel alignement de platanes en limite est du site, au niveau du franchissement de la rivière. L'observation du cadastre napoléonien montre un chemin rural qui passait par la Garenne puis par la Métairie pour arriver de façon rectiligne sur le château. Il y avait également un chemin qui redescendait sur le moulin. L'emplacement actuel du potager correspond à un ensemble de parcelles de forme régulière, rectangulaires. Un bassin est figuré à l'extrémité de l'allée venant de la métairie.

Etat actuel du site :

Le site est parfaitement entretenu. Selon les lieux, l'entretien est plus ou moins jardiné, les parties privatives sont plus libres, au contraire des parterres qui sont très soignés. Les choix de palettes végétales sont simples et sobres, il n'y a

aucun effet de mode. Côté paysage de la vallée, les prairies sont pacagées, elles ont conservé quelques arbres isolés ou des lanières de haies en bordure. Certains secteurs boisés sont en renouvellement.

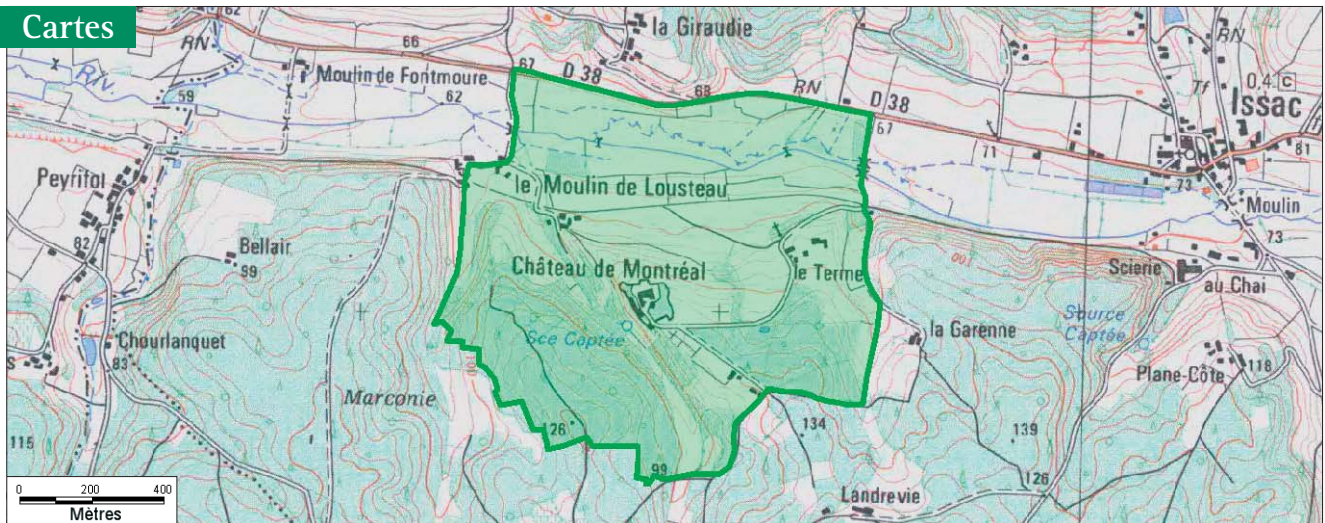
Enjeux et préconisations

- Etendre le site au nord, renforcer la protection par un classement. Le site est très proche d'un échangeur de la nouvelle autoroute A89 et les pressions d'urbanisation devraient se faire sentir sur cette vallée encore parfaitement harmonieuse.
- Maintenir le niveau d'entretien et conserver la sobriété de l'ensemble
- Surveiller l'extension des peupleraies

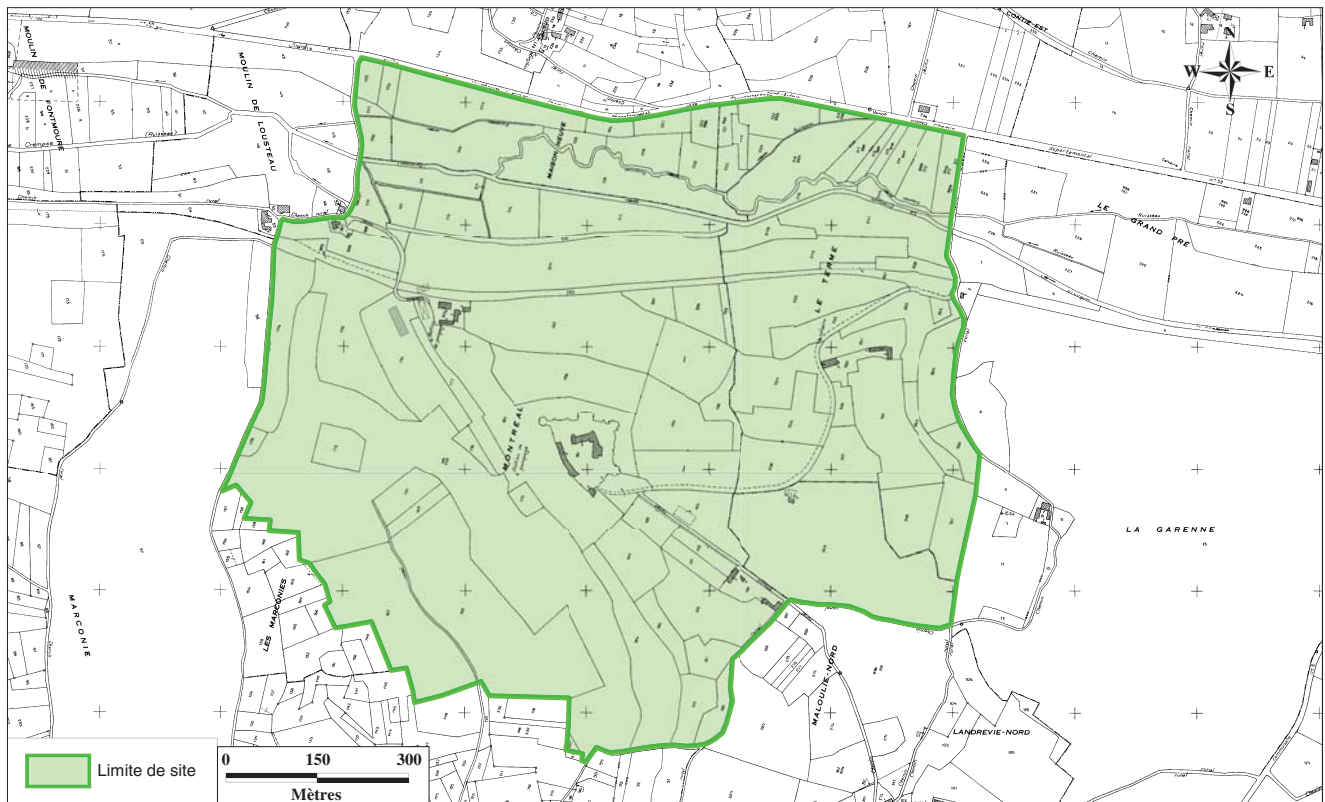
Conclusion : C'est un site remarquable, qui mériterait le classement. Une très grande qualité vient de l'enchaînement savant des différents espaces qui se distribuent autour et entre les bâtiments, et donnent à savourer le paysage en contrebas. Une protection du versant opposé est indispensable, l'apparition de maisons neuves dans ce paysage serait extrêmement dommageable.

Rédaction 2006

Cartes



© IGN scan 250 2007



Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés